

Ondine

Radiateur à Véritable Chaleur Douce Intégrale CDI®

Boîtier de thermostat digital

Notice d'Utilisation
Installation et Bon de Garantie
(à lire attentivement avant toute opération et à conserver)

AVANT PROPOS :

- Vous venez d'acquérir ce Radiateur à Véritable Chaleur Douce Intégrale CDI® Ondine de Concorde Design et nous vous remercions de ce choix, témoignant ainsi de votre confiance.

- Cet appareil a été étudié, conçu et réalisé avec soin pour vous donner entière satisfaction.



- Il est important de bien lire cette notice en entier avant l'installation et la mise en route de votre appareil.

- Il est recommandé de conserver cette notice, même après installation de votre appareil.

- Cet appareil est équipé d'un programmateur intégré (alternances Confort- Eco).

SOMMAIRE

1 - CARACTÉRISTIQUES

Références	Puissance (W)	Intensité (A)	Largeur (mm)	Hauteur (mm)	Epaisseur (mm)	Poids (kg)
C689402	750	3,3	445	580	87+28	14,0
C689403	1000	4,3	605	580	87+28	20,5
C689405	1500	6,5	925	580	87+28	30,5
C689407	2000	8,7	1165	580	87+28	37,0

Appareil + dosseret

2 - RECOMMANDATIONS DE MISE EN PLACE

■ Cet appareil de chauffage électrique direct est destiné à assurer le chauffage d'ambiance des locaux de type habitat ou assimilables, individuels ou collectifs, neufs ou existants.

■ Il doit être installé de façon à ce que les interrupteurs et autres dispositifs de commande ne puissent pas être touchés par une personne se trouvant dans la baignoire ou dans la douche.

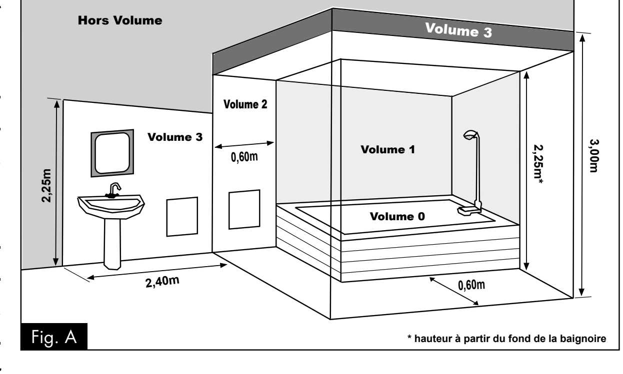


Fig. A

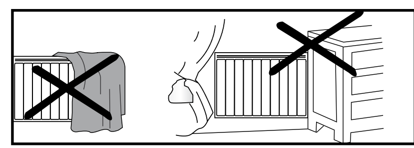
Installation des appareils

L'installation doit être conforme aux normes en vigueur dans le pays d'installation (NFC 15-100 pour la France).

■ L'appareil peut être installé dans le volume 2 ou 3 des salles d'eau.

■ L'appareil ne doit pas être installé sous une prise de courant.





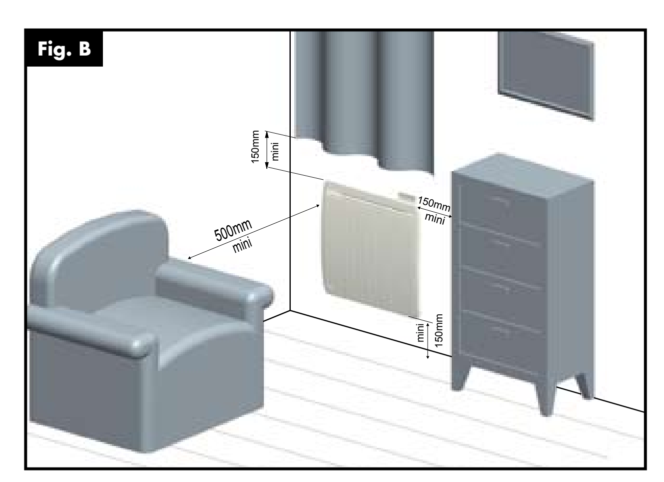
■ Si l'appareil est recouvert, il y a risque de surchauffe.

■ Le logo ci-dessus rappelle ce risque.

■ Il est donc formellement interdit de couvrir ou d'obstruer les entrées ou les sorties d'air au risque d'incidents ou de dégradations de l'appareil.

■ Évitez d'installer l'appareil dans un courant d'air susceptible de perturber sa régulation.

■ Respecter les distances minimum d'installation au sol, aux parois, aux meubles, etc... (Fig.B).



3 - INSTALLATION ET FIXATION

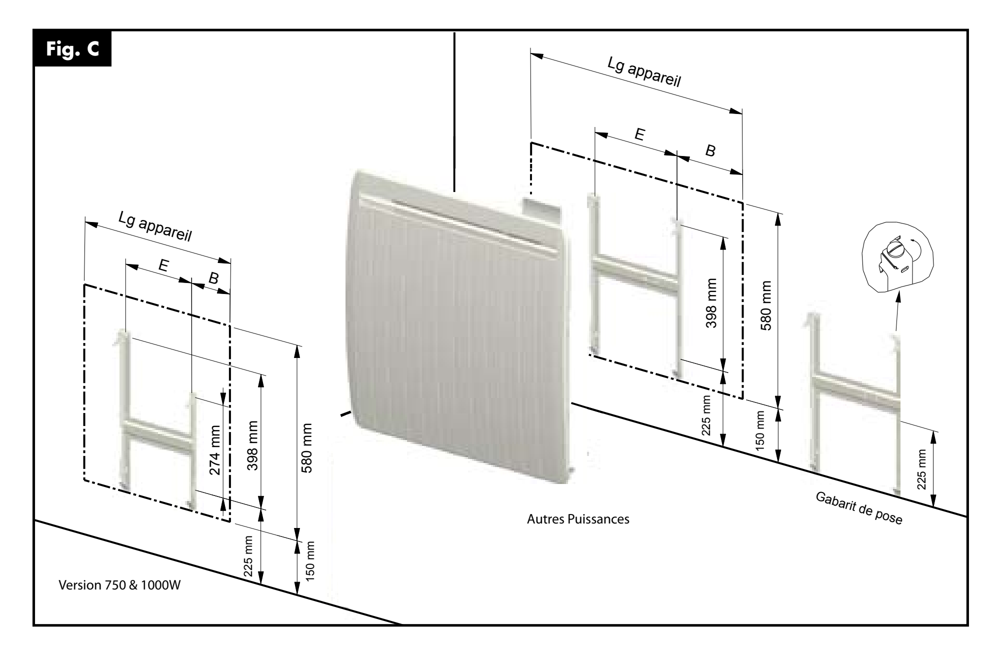
CONSEILS : Pour faciliter l'obtention de la cote minimale de 150 mm (bas de l'appareil par rapport au sol) il suffit de placer le dosseret contre le mur, pattes inférieures posées au sol, pour avoir grâce aux trous servant de gabarit de pose, la position des trous de perçages inférieurs - Fig. C.

1 - Déverrouiller le dosseret en agissant à l'aide d'un tournevis sur les verrous dans le sens des aiguilles d'une montre puis ôter le dosseret de l'appareil (Fig.C).

2 - Fixer le dosseret sur la paroi à l'aide de 4 vis minimum (diam. 6 mm) en s'assurant de l'orienter dans le bon sens et à la bonne hauteur (Fig. C).

3 - Positionner l'appareil sur les pattes inférieures du dosseret et le redresser jusqu'à son emboîtement dans le dosseret.

4 - Reverrouiller le dosseret en agissant à l'aide d'un tournevis sur les verrous dans le sens inverse des aiguilles d'une montre (Fig. C).



Puisances	750W	1000W	1500W	2000W
E	140mm	240mm	450mm	700mm
B	153mm	183mm	238mm	238mm
Lg Appareil	445mm	605mm	925mm	1165mm

NOTA : Pour un meilleur maintien de l'appareil au mur, il est possible de rajouter 1 vis de fixation sur le montant du dosseret.

4 - RACCORDEMENT ELECTRIQUE

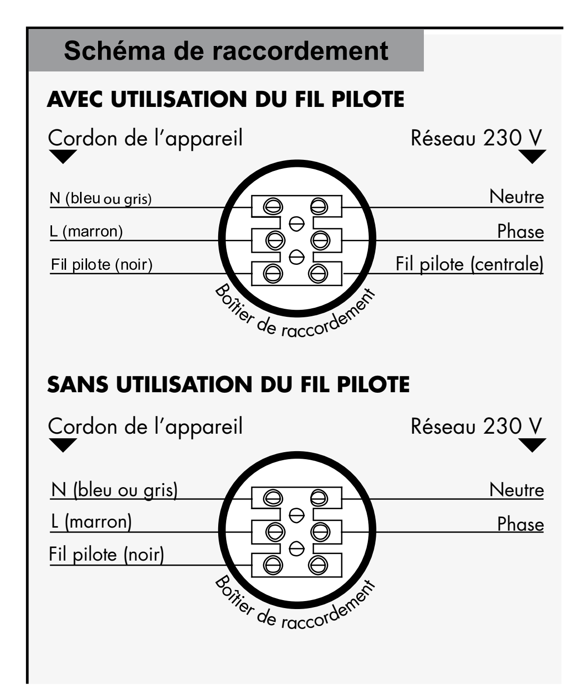
■ L'installation doit comporter un dispositif de coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm.

■ L'installation doit être conforme aux normes en vigueur dans le pays d'installation (NFC 15-100 pour la France).

■ L'alimentation électrique doit être protégée par un dispositif différentiel résiduel de courant assigné au plus égal à 30 mA, notamment dans le cas d'une installation dans un local contenant une baignoire ou une douche.

■ Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou une personne de qualification similaire afin d'éviter un danger.

■ Vérifier le serrage correct des fils dans les bornes de la boîte de raccordement mural.



TOUTES LES INTERVENTIONS SUR NOS APPAREILS DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES HORS TENSION ET PAR UN PERSONNEL QUALIFIÉ ET AGRÉÉ.

RESPECTER LE SENS DE BRANCHEMENT :

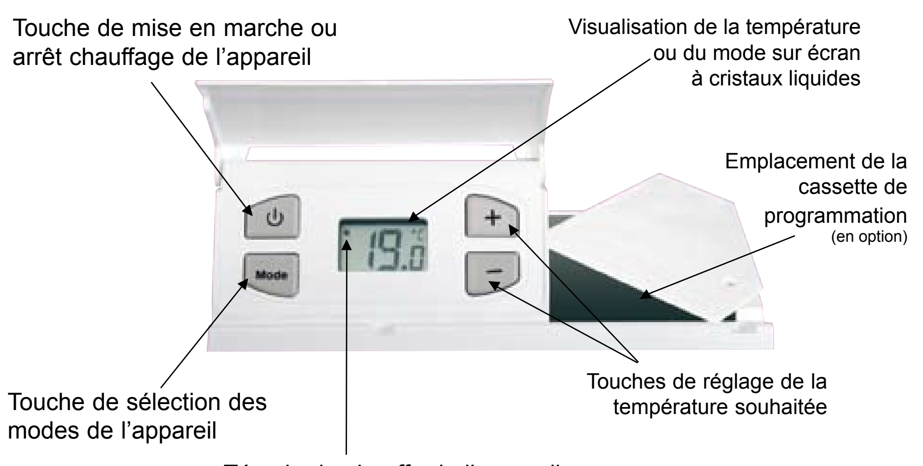
MARRON = PHASE,
BLEU ou GRIS = NEUTRE,
NOIR = FIL PILOTE

Le fil noir ne doit en aucun cas être raccordé à une borne de terre ou au fil VERT / JAUNE.

NOTA : Les ordres de programmation sont distribués par les signaux suivants, mesurés par rapport au Neutre.

Mode	Signal à transmettre	Mesure par rapport au neutre
Confort		0 Volt
Eco		230 Volts
Hors-gel		115 Volts négatif
Arrêt Chauffage		115 Volts positif
Conf. -1°C	3s 297s	230 Volts/3s
Conf. -2°C	7s 293s	230 Volts/7s

5- COMMENT UTILISER VOTRE APPAREIL

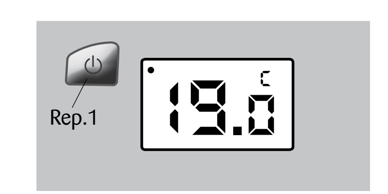


La régulation électronique de cet appareil a été conçue pour vous donner le maximum de confort et d'économie. Elle est composée d'un thermostat numérique 6 ordres
« multitarifs » programmable, d'un modem de pilotage 7 fonctions manuelles à commande digitale et d'un afficheur à cristaux liquides :

1 - Arrêt Chauffage (écran éteint).
2 - Maintient la température CONFORT.
3 - Fonctionne en abaissement de température -1°C.
4 - Fonctionne en abaissement de température -2°C.
5 - Abaisse la température de la pièce en économique d'environ 3,5°C
6 - Maintient la température Hors-Gel à environ 7°C.
7 - Programmable à partir d'une centrale de programmation ou d'un gestionnaire pour tarification Tempo d'EDF ou d'un programmateur individuel

Mise en marche de l'appareil.

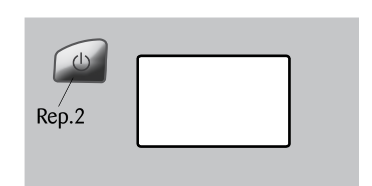
Nota : A la première mise sous tension de l'appareil, celui-ci est par défaut en position arrêt Chauffage, écran éteint.



Pour la mise en marche, un appui bref sur le bouton Marche/Arrêt Chauffage (Rep.1 figure ci-contre) et l'écran affiche alors la température de confort souhaitée soit **19.o**^{c}.

Arrêt de la fonction chauffage de l'appareil.

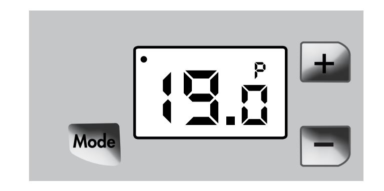
Pour l'arrêt de la fonction chauffage de l'appareil, un nouvel appui bref sur le bouton Marche/Arrêt chauffage (Rep.2 figure ci-contre) et l'écran s'éteint.



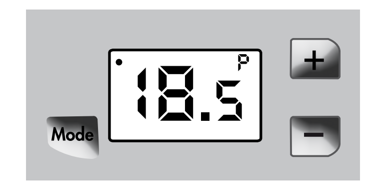
■ **Nota** : l'appareil conserve toutefois vos réglages en mémoire, il est juste en veille.

Réglage de la température de consigne.

Quatre appuis brefs sur la touche **Mode** et l'afficheur vous indiqueront **19.o^{P}**. Cet affichage vous indique la connexion programmable par fil pilote.



Par les touches **+** et **-**, vous pouvez augmenter ou diminuer de 0,5 en 0,5°C à chaque appui sur ces touches, selon votre volonté.
Vous pouvez ainsi fixer vous même votre température de consigne souhaitée (exemple ci-contre).



Fermer les portes de la pièce et attendre quelques heures pour que la température se soit stabilisée à la valeur souhaitée.

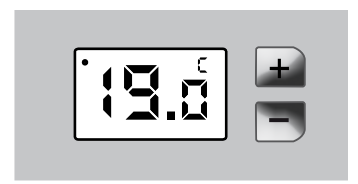
Si la température obtenue ne vous convient pas, augmenter **+** ou diminuer **-** la valeur de la consigne de 0,5°C en 0,5°C, comme vous le désirez.

Attendre de nouveau quelques heures pour vérifier la valeur de la température de confort.

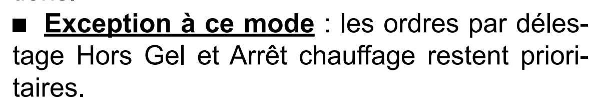
■ **Conseil** : pour une meilleure harmonie de votre rythme de vie, nous vous proposons de laisser la température de consigne à **19.o^{P}**.

Ce mode de fonctionnement permet à votre appareil de réagir automatiquement par ce réglage ou à défaut par les ordres donnés par une centrale de programmation ou par un gestionnaire de tarification Tempo d'EDF ou par un programmateur individuel à insérer dans l'habitacle prévu dans le boîtier de commande.

Forçage en mode Confort (19.o^c^)



Ce mode de fonctionnement permet de maintenir en permanence, en marche forcée la position confort (**19.o^c^**) sans possibilité de faire varier l'appareil par d'autres ordres de programmations.

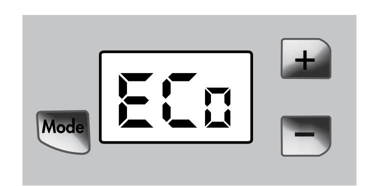


■ **Exception à ce mode** : les ordres par délestage Hors Gel et Arrêt chauffage restent prioritaires.

Pour obtenir ce mode de fonctionnement :
Lors de la première mise en marche, l'afficheur vous indique la position (**19.o^c^**) choisie
Si la température obtenue ne vous convient pas, augmenter + ou diminuer - la valeur de la consigne de 0,5°C en 0,5°C, comme vous le désirez.

Forçage en mode Eco.

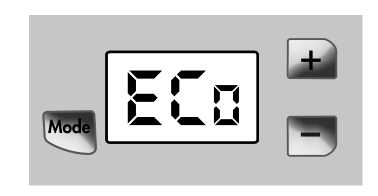
En cas d'absence de courte durée (+ de 2h), il est conseillé, pour un maximum d'économie, d'utiliser ce mode de fonctionnement. Cette position économique provoque un abaissement de la température de la pièce de -3.5°C environ par rapport à la température de consigne. Pour cela :



Deux appuis brefs sur la touche **Mode** et l'afficheur vous indiqueront la position **Eco** choisie.

Pour visualiser la température Eco. Appuyez sur la touche **+** ou **–** et l'afficheur vous indiquera par défaut 15,5°C en température Eco.

■ Réglage de la température Eco.



Lorsque l'afficheur vous indique ECo, vous avez la possibilité de choisir vous même la température.
Elle est réglable entre la température Hors Gel (environ 7°C) et la température de consigne -0,5°C
Pour cela :
Deux appuis brefs sur la touche **Mode**, l'afficheur vous indiquera la position **Eco** choisie. Puis appuyez de nouveau pendant environ 6'' sur la touche **Mode** jusqu'au clignotement de l'afficheur, par défaut 15,5°C.

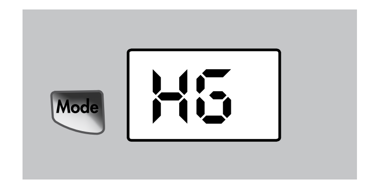
Appuyez sur les touches **+** ou **–** pour augmenter ou diminuer de 0,5 en 0,5°C la température désirée en mode Eco.

■ **Exception à ce mode** : les ordres par délestage Hors Gel et Arrêt chauffage restent prioritaires.

Dérogation en mode Hors Gel.

En cas d'absence de longue durée (+ de 24h), ce mode de fonctionnement permet de maintenir la température de la pièce à environ 7°C. Vous avez un maximum d'économie sans risque de gel.

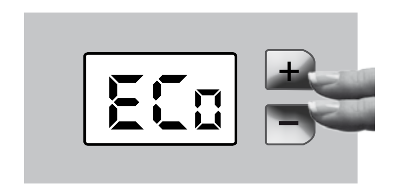
Pour cela :
Trois appuis brefs sur la touche **Mode**, l'afficheur vous indiquera la position **HG** choisie.



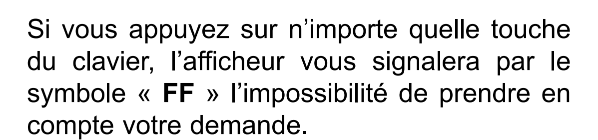
■ **Exception à ce mode :** l'ordre par délestage Arrêt chauffage reste prioritaire.

Comment verrouiller les commandes.

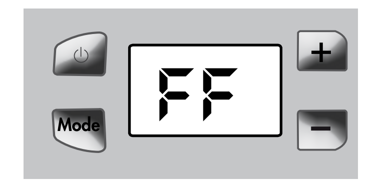
Suivant votre choix de mode de fonctionnement, vous avez la possibilité de verrouiller votre clavier du boîtier de commande. Pour cela :



Vous avez choisi par exemple le mode **Eco**. Appuyez sur les touches **+** et **–** en même temps pendant environ 3''. Le clignotement de l'afficheur vous indi-quera le verrouillage du clavier.



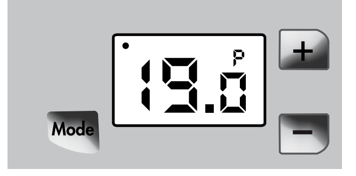
Si vous appuyez sur n'importe quelle touche du clavier, l'afficheur vous signalera par le symbole « **FF** » l'impossibilité de prendre en compte votre demande.



Pour supprimer le verrouillage du clavier, faites l'opération inverse, c'est à dire appuyez de nouveau pendant environ 3'' sur les touches **+** et **–** pour annuler le verrouillage.

Comment programmer votre appareil 19.0^{P}.

Ce mode permet le fonctionnement automatique de votre appareil de chauffage par l'intermédiaire d'une centrale de programmation ou d'un gestionnaire pour tarification Tempo d'EDF ou d'un programmateur individuel. Pour cela :



Par un appui bref sur la touche **Mode**, positionner l'afficheur de l'écran à cristaux liquide sur **19.0^{P}**.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES MODES DE PROGRAMMATION D'UNE CENTRALE DE PROGRAMMATION OU D'UN GESTIONNAIRE POUR TARIFICATION TEMPO D'EDF :

ORDRES DEMANDES PAR LE SYSTEME DE PROGRAMMATION	ORDRES AFFICHES PAR L'ECRAN A CRISTAUX LIQUIDES	RESULTAT OBTENU
Si Arrêt chauffage	OFF^{P}	Arrêt de la fonction chauffage de l'appareil.
Si Eco.	ECO^{P}	Abaissement de la température de -3,5°C par rapport à la position Confort ou selon votre choix.
Si Conf-1	$CF1^{P}$	Abaissement de la température de –1°c par rapport à la position Confort.
Si Conf-2	$CF2^{P}$	Abaissement de la température de –2°c par rapport à la position Confort.
Si Hors Gel	HG^{P}	Maintient la température de la pièce à environ 7°C sans risque de gel.

Particularités.

Dans le cas des modes de forçage Eco, Confort et Hors Gel, les ordres Hors gel et Arrêt chauffage envoyés par la centrale de programmation ou le gestionnaire de tarification sont prioritaires. Pour vous signaler les ordres reçus par votre appareil, le «^{P}»clignote.

Fonctions Choisies	centrale de programmation ou gestionnaire de tarification	
	Ordre donné HG	Ordre donné Arrêt chauffage
19.0^{C}	HG P	OFF P
Eco		
HG		

Utilisation du mode 6 ordres par fil pilote.

Si votre installation est gérée par un gestionnaire du type Tempo d'EDF, les abaissements de Conf.-1 ou Conf.-2 se feront sur ordre de cette centrale, selon la période tarifaire.
Les 6 ordres sont Conf., Eco., Conf.-1, Conf.-2, Hors –Gel, et Arrêt chauffage (voir ta-bleau du chapitre - 4).
* **Conf.-1** provoque un abaissement de la température de -1°C par rapport à la position Confort.
* **Conf.-2** provoque un abaissement de la température de -2°C par rapport à la position Confort.

■ **REMARQUES** :

- Les fonctions Conf.-1 et Conf.-2 permettent de diminuer les consommations électriques par l'intermédiaire d'une Centrale de Programmation réalisant de la gestion tarifaire avec les contrats du type TEMPO d'EDF.

- Votre appareil étant équipé d'un thermostat électronique 6 ordres : les changements commandés par le gestionnaire et le programmateur ne sont pas immédiats : il faut attendre environ 15 secondes avant leur prise en compte.

- L'utilisation des ordres Conf.-1 et Conf.-2 se traduit par l'affichage sur l'écran à cristaux liquides de **CF1^{P}** ou **CF2^{P}**.

■ **Usage exceptionnel : Dérogation d'un appareil de sa programmation**

Quelque soit l'ordre transmis par la Centrale de programmation ou le gestionnaire de temps, vous pouvez :

- Si l'appareil est installé dans une chambre occupée par une personne malade, par exemple, maintenir la température CONFORT en permanence à **19.0^{C}**. Pour cela, veuillez vous reporter au chapitre « Forçage en mode Confort », sous réserve des ordres prioritaires par dé-lestage Hors-gel ou Arrêt chauffage.
- Si la pièce est inoccupée (chambre d'amis par exemple), maintenir la tempéra-ture à une valeur très basse en permanence (Fonction HGEL). Pour cela, veuillez vous reporter au chapitre « Dérogation en mode Hors gel », sous réserve de l'or-dre prioritaire par délestage Arrêt chauffage.

■ Dans les 2 cas ci - dessus, dès suppression de l'usage exceptionnel replacer le mode de fonctions sur **19.0^{P}**.

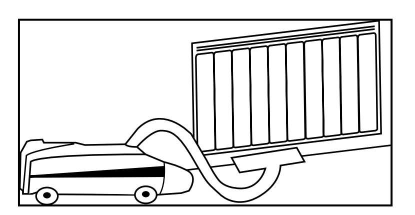
■ **NOTA** : Si votre installation est équipée d'un délesteur de puissance, le délestage est prioritaire; il est possible que l'appareil ne chauffe pas, le commutateur étant sur **19.0^{P}**. Dès disparition du signal de délestage, l'appareil se remettra en chauffe.

<u>CONSEIL D'UTILISATION</u> :

<u>Rappel</u> : Votre appareil est équipé d'un thermostat électronique qui maintient la température constante.
Le réglage de la consigne effectué, ne plus y toucher. Utiliser les divers modes de fonctionnement (19.0, ECO, HG) avec la touche **Mode**.
Si votre séjour est équipé de deux appareils de chauffage, régler le mode de fonctions de façon identique sur les deux appareils.
Si vous utilisez votre cheminée, régler sur le mode ECO.

6- CONSEILS - ENTRETIEN

■ Pour conserver les performances de l'appareil, il est nécessaire d'effectuer régulièrement un dépoussiérage de l'intérieur de celui-ci en passant l'aspirateur sur les entrées et sorties d'air.



■ Utilisez de préférence des produits nettoyants universels à base d'agents tensio-actifs (savon,...) et un chiffon type microfibres. Pour un simple dépoussiérage, un chiffon suffit.

NE JAMAIS UTILISER DE PRODUITS ABRASIFS OU À BASE D'ACÉTONE QUI RISQUERAIENT DE DÉTÉRIORER LE REVÊTEMENT EPOXY.

Recommandations et conseils

Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

Veillez à ne rien introduire dans l'appareil.

Lors de la première chauffe, il peut s'échapper une odeur, ce phénomène disparaît après quelques minutes de fonctionnement.

<u>Si votre installation est équipée d'un délesteur</u> : Le délestage étant prioritaire, il est possible que l'appareil ne chauffe pas, en cas de surconsommation momentanée (lave-linge + four + fer à repasser...). Ceci est normal. Dès rétablissement d'une consommation normale, l'appareil se remettra en chauffe.

Prévu pour être raccordé à un réseau d'alimentation électrique 230V~ 50Hz.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.

TOUTES LES INTERVENTIONS SUR NOS APPAREILS DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES HORS TENSION ET PAR UN PERSONNEL QUALIFIÉ ET AGRÉÉ.

7- AIDES AUX DIAGNOSTICS

NATURE	VERIFICATION	ACTION
L'appareil ne chauffe pas	■ S'assurer que l'écran est allumé.	■ Appuyer sur Marche / Arrêt chauffage.
	■ L'écran est allumé, le témoin de chauffe est éteint.	■ Vérifier la valeur de la consigne. ■ La température ambiante ne nécessite pas de chauffer. ■ L'appareil est en ECO ou en délestage : s'assurer que le système de délestage n'a pas coupé l'alimentation de l'appareil.
	■ L'écran ne s'allume toujours pas.	■ S'assurer que les disjoncteurs d'installation sont enclenchés.
L'appareil chauffe tout le temps	■ Vérifier que le réglage de la température n'a pas été modifié. ■ Vérifier que l'appareil n'est pas situé près d'une porte ouverte ou/et près d'un local non chauffé, ou dans un courant d'air.	■ Régler de nouveau la température. ■ Fermer la porte, mettre le local en chauffe ou supprimer le courant d'air.
L'appareil ne suit pas les ordres de programmations	■ S'assurer que le programmateur ou récepteur est en fonctionnement. ■ S'assurer de la bonne utilisation de la centrale de programmation. (Se reporter à son manuel d'utilisation)	■ Mettre l'appareil en mode 19,0^{P}. ■ Ré-engager le programmateur ou le récepteur dans son logement ou vérifier son bon fonctionnement.
DANS TOUS LES AUTRES CAS, CONTACTEZ UNE PERSONNE QUALIFIÉE		

8- IDENTIFICATION DE VOTRE APPAREIL

<u>IMPORTANT</u> : LES CARACTÉRISTIQUES DE L'APPAREIL SONT INDIQUÉES SUR L'ÉTIQUETTE SIGNALÉTIQUE.

	Cette marque de conformité, délivrée par le L.C.I.E (Laboratoire Central des Industries de l'Electricité) garantit les performances de ces appareils qui respectent les normes d'aptitude à la fonction en plus de l'ensemble des normes de sécurité en vigueur.
Cat. C	Les appareils portant cette estampille vous garantissent le niveau maximum de sécurité et de performance.
	Cette marque de conformité, délivrée par le L.C.I.E (Laboratoire Central des Industries de l'Electricité) garantit que ces appareils respectent l'ensemble des normes de sécurité en vigueur.
	L'apposition de cette marque par le fabricant garantit que l'appareil respecte les directives communautaires européennes de sécurité (directive basse tension- dbt) et compatibilité électromagnétique (CEM).
classe II ▣	Appareil de classe 2 : signifie que l'appareil est à double isolation et ne doit donc pas être raccordé au conducteur de protection (fil de terre).
IP....	Indice de Protection de l'enveloppe de l'appareil contre la pénétration des corps solides et liquides
IK....	Indice de résistance aux chocs de l'enveloppe de l'appareil.

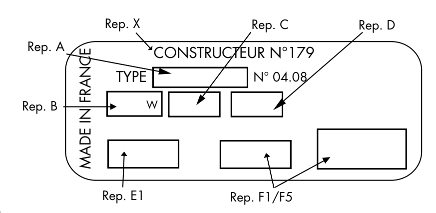


LES DÉCHETS ÉLECTRIQUES NE DOIVENT PAS ÊTRE JETÉS AVEC LES DÉCHETS MÉNAGERS. VEUILLEZ RECYCLER DANS LES CENTRES APPROPRIÉS.

L'étiquette signalétique est placée en bas et à droite (côté commande) de votre appareil, elle permet de l'identifier.

Elle est composée de :

- La référence complète de l'appareil et son indice de fabrication (rep.A) à préciser pour le SAV.
- Sa puissance en Watt (rep. B).
- Les certificats de conformités (rep. E-C-D-F).
- N° du constructeur (rep X).



CONDITIONS DE GARANTIE

La Garantie est strictement limitée au remplacement gratuit ou à la réparation en usine de la pièce ou des pièces reconnues défectueuses. Le constructeur garantit ses appareils de chauffage électrique 2 ANS contre tous vices de fabrication. Dés que l'accord de principe est donné par le constructeur pour le retour des pièces, celles-ci doivent être expédiées franco de port et d'emballage dans les 15 jours. Les frais de démontage et de remontage ne peuvent en aucun cas être à titre de dommages et intérêts pour quelle cause que ce soit. Le constructeur ne peut en particulier être rendu responsable des conséquences directes ou indirectes des défectuosités tant sur les personnes que sur les biens et il est expressément stipulé par ailleurs que la charge d'installation des appareils ne lui incombe aucunement. La garantie ne peut pas intervenir si les appareils ont fait l'objet d'un usage anormal et ont été utilisés dans des conditions d'emploi autres que celles pour lesquelles ils ont été construits. Elle ne s'appliquera pas non plus en cas de détérioration ou accident provenant de négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou provenant d'une transformation du matériel.

ASSURANCE DU PERSONNEL :
En cas d'accident survenant à quel que moment et pour quelle cause que ce soit, la responsabilité du constructeur est limitée à son personnel propre et à sa fourniture

CONTESTATION :
Dans le cas de contestation, quel que soient les conditions de vente et de paiement acceptées, le tribunal de commerce de Paris sera seul compétent. Les dispositions du présent bon de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'applique en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.
Pour satisfaire à votre réclamation, veuillez rappeler les références portées sur la plaque signalétique fixée sur l'appareil.

BON DE GARANTIE

TYPE : ....

PUISSANCE : ....

DATE DE FABRICATION : ....

DATE DE MISE EN SERVICE : ....

Cachet

Cet appareil a été étudié, conçu et réalisé avec soin
pour vous donner entière satisfaction.



109 Boulevard Ney - 75018 PARIS
Agence commerciale : 13 rue Jean Dollfus – 75018 PARIS
SAV : voir avec votre magasin revendeur

